



Le Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration  
Le 30 novembre 2022, 9 h  
Lieu historique national de Grand-Pré, Grand Pré (Nouvelle-Écosse)  
Procès-verbal approuvé

### **Personnes présentes**

Géraldine Arsenault

Mark Bannerman

Gérald Boudreau

Yvon Fontaine

Cally Jordan

Emily Lutz

Beverly Palmeter

Marilyn Perkins

Ernest Thibodeau

### **Autres personnes**

Claude DeGrâce, direction générale (DG)

Helen Woodward, services de soutien financier

## **1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance**

Beverly Palmeter, à la présidence de Le Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance à 9 h 08, le quorum étant atteint. Elle souhaite aussi la bienvenue à Cally Jordan, qui participe pour la première fois à une réunion en personne.

## **2. Examen et adoption de l'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Examen et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux des réunions tenues les 8 et 22 septembre 2022
4. Mesures découlant de procès-verbaux
5. Examen des états financiers au 31 octobre 2022
6. Séance à huis clos
7. Comptes rendus de comités permanents

- a. Comité de l'éducation et du marketing
  - b. Comité de direction
  - c. Comité des finances et de l'audit
  - d. Comité de gouvernance et des mises en candidature
  - e. Comité consultatif technique
8. Viabilité de PGPI
  9. Compte rendu de la direction générale
  10. Calendrier des réunions du conseil
  11. Table ronde
  12. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil
  13. Levée de la séance

Il est noté qu'à l'avenir, le compte rendu de la direction générale pourrait être placé au début de la réunion.

**PROPOSITION** : Adopter l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration, tel quel  
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Emily Lutz  
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.001**

### **3. Approbation des procès-verbaux des réunions tenues les 8 et 22 septembre 2022**

**PROPOSITION** : Approuver les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration des 8 et 22 septembre, tels quels  
Proposition par Yvon Fontaine; appui par Ernest Thibodeau  
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.002**

### **4. Mesures découlant de procès-verbaux**

La direction générale (DG) résume les mesures résultant des réunions du conseil d'administration des 8 et 22 septembre 2022.

#### **a) 8 septembre 2022**

Point 4 – Discours du lieutenant-gouverneur

*La DG a demandé et reçu une copie du discours prononcé par le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse le 30 juin 2022, lors des célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire du Paysage. Ce discours a été transmis au conseil d'administration.*

#### Point 5 – Compte auprès de RBC DVM

*PGPI a ouvert un compte auprès de RBC Dominion – Valeurs mobilières (RBC DVM) conformément aux directives du conseil d'administration. Une copie de la politique en matière de placements de PGPI a été fournie à RBC DVM.*

Le conseil d'administration discute du transfert de fonds de la Fiducie de financement du site du patrimoine mondial de l'UNESCO de Grand-Pré à PGPI. Il est noté que le transfert a été retardé, car RBC DVM a demandé des renseignements supplémentaires. Une copie de l'avis juridique concernant le transfert fourni par McInnes Cooper a été envoyée à RBC DVM.

Le conseil d'administration discute brièvement de la révision du protocole d'entente (PE) entre les organismes membres. Il est souligné que le PE, signé initialement en 2011, a été mis à jour afin de refléter la situation actuelle et d'inclure les membres de la Première Nation de Glooscap. La DG indique avoir pris contact avec le conseiller politique de la province de la Nouvelle-Écosse, qui coordonne la révision du PE pour la province. Tous les autres membres ont exprimé leur appui en faveur du document révisé.

#### Point 6 – États financiers

Le conseil d'administration accepte de conserver les actifs à valeur nulle au bilan à titre informatif. La présidence demande que les frais de déplacement des membres des comités permanents soient comptabilisés dans les dépenses du conseil d'administration, et non dans le dossier des communications et du marketing.

*La DG a transmis cette requête à Helen Woodward, sous-traitante offrant des services de soutien financier.*

#### Point 6 b) – Ententes de partenariat

*Conformément à la recommandation du conseil d'administration, la DG a pris contact avec l'Université Acadia afin d'envisager l'élaboration d'une entente décrivant les responsabilités de chaque partie en ce qui concerne l'examen du plan stratégique de PGPI par cet établissement universitaire. Parcs Canada a fourni des modèles qui peuvent être utilisés pour l'élaboration de telles ententes.*

#### Point 7 c) – Accès numérique aux documents de PGPI

*Tami McEvoy, sous-traitante offrant des services de soutien administratif, s'est efforcée d'utiliser Sync pour fournir au conseil d'administration un accès sécurisé et protégé par mot de passe aux documents de PGPI. Malheureusement, le système Sync n'est pas adapté pour fournir un tel accès. Tami McEvoy sonde la possibilité de recourir à Google pour fournir un accès numérique sécurisé aux documents.*

Point 7 d) – Examen des documents d’orientation

Le Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC) suggère la tenue d’une brève séance lors de la prochaine assemblée annuelle des membres afin d’examiner les documents d’orientation destinés aux organismes membres et à leurs représentants.

*Comme il n’a pas été possible d’en tenir une parce que les documents n’ont été approuvés par le conseil d’administration que le 8 septembre 2022, il est suggéré de transmettre ces documents aux organismes membres avec une invitation à rencontrer la direction générale et la présidence du conseil d’administration ainsi que la personne désignée pour représenter l’organisme concerné.*

Point 8 – Compte rendu de la direction générale

Il est suggéré que le Comité de l’éducation et du marketing (CEM) se penche immédiatement sur l’enjeu que représente une meilleure promotion de PGPI. Il est aussi recommandé d’élaborer un plan de marketing et d’envisager l’embauche d’un expert ou d’une experte en marketing. De plus, il est proposé de recruter une personne qui serait responsable des aspects liés au tourisme au CEM. Le conseil d’administration convient que le CEM pourrait former un sous-comité qui se consacrerait exclusivement à la promotion du Paysage.

*Le CEM, qui a discuté des suggestions du conseil d’administration, recommande que PGPI retienne les services d’une entreprise spécialisée dans les médias sociaux. Il a mis sur pied un sous-comité chargé d’examiner l’initiative de sensibilisation aux terres endiguées et attendra les résultats des recommandations du comité de sécurité routière de la Grand Pré & Area Community Association (GPACA) avant d’entreprendre des projets particuliers, comme l’ajout de panneaux routiers orientant les visiteurs vers le parc d’observation.*

Le conseil d’administration s’interroge sur la rentabilité d’une campagne de financement et suggère que l’on étudie la possibilité de faire renouveler l’aide financière allouée par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Il est convenu que la DG prendrait contact avec la province pour entamer des discussions à ce sujet.

*Conformément aux directives du conseil d’administration, la direction générale (DG) a communiqué avec Mark Bannerman pour discuter de cette recommandation. Il est déterminé que la meilleure approche serait d’écrire une lettre au ministre des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine. La version provisoire d’une telle lettre a été rédigée par la direction générale (DG) en vue de son examen par le conseil d’administration.*

**MESURE** – La DG inscrira la viabilité de PGPI à l’ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d’administration.

*Mesure prise*

Point 9 – Concept d’expérience de visite

**PROPOSITION** : Que la DG travaille avec Parcs Canada et le CEM à l’élaboration d’un plan pour passer aux prochaines phases de la réalisation du concept d’expérience de visite, y compris une promotion plus soutenue du Paysage.

*La DG a préparé un document décrivant les prochaines étapes possibles de la mise en œuvre d’un concept d’expérience de visite. Ce document a été transmis au CEM, et il a été déterminé qu’une réunion avec Parcs Canada serait nécessaire pour discuter des modalités d’un accord avec cet organisme fédéral afin de permettre à PGPI de procéder à la mise en œuvre des différentes composantes du concept d’expérience de visite. À la suite d’une réunion avec Parcs Canada le 4 novembre 2022, il a été conclu qu’une consultation plus approfondie des Mi’kmaq était nécessaire afin d’honorer le devoir de consultation du gouvernement fédéral.*

## **5. Examen des états financiers au 31 octobre 2022**

Helen Woodward, qui offre des services de soutien financier, présente les états financiers. La direction générale (DG) indique que certains postes budgétaires, comme l’étude préalable à la collecte de fonds, ne seraient pas dépensés. La DG souligne que les liquidités disponibles sont suffisantes pour couvrir les dépenses de PGPI dans un avenir proche. Une demande de décaissement auprès de RBC DVM sera faite une fois que les dépenses annuelles restantes auront été déterminées.

Des questions sont posées sur les relations de PGPI avec la Fiducie de financement du site du patrimoine mondial de l’UNESCO de Grand-Pré. Il est noté que la Fiducie de financement est une entité distincte de PGPI, mais que PGPI (Paysage de Grand-Pré inc.) est le seul bénéficiaire de la Fiducie. La DG précise que la Fiducie fournit des mises à jour régulières à PGPI sur sa valeur et que de tels renseignements sont communiqués au conseil d’administration.

Il est noté que, en tant que bénéficiaire de la Fiducie de financement, PGPI a le droit de demander et de recevoir des données comptables, en plus de rester propriétaire des actifs de la Fiducie de financement au bout du compte. Cally Jordan recommande de demander des données comptables à la Fiducie de financement.

Il est souligné que le Comité des finances et de l’audit (CFA) prépare le transfert de fonds depuis un certain temps. D’autres organismes ont été consultés et le CFA a élaboré une politique de placements au printemps 2022. Celle-ci a été soumise à l’approbation du conseil d’administration le 8 septembre 2022.

Il est mentionné que le transfert de fonds de la Fiducie de financement vers Paysage de Grand-Pré inc. est un événement important pour PGPI. Aussi devrait-on obtenir des données comptables auprès de la Fiducie de financement. Il est également recommandé de demander un historique du portefeuille auprès de RBC Dominion – Valeurs mobilières.

La direction générale (DG) fait remarquer que le CFA rencontrera le gestionnaire de portefeuille dans les semaines à venir.

Note de la DG : Le bulletin d'information du Paysage publié à l'automne 2020 contient un article soumis par Peter Herbin, président de la Fiducie de financement. Il est possible de le consulter ici : [www.paysagedegrand-pre.ca/uploads/1/2/5/4/125472103/bulletin\\_num%C3%A9ro\\_4\\_automne\\_2020.pdf](http://www.paysagedegrand-pre.ca/uploads/1/2/5/4/125472103/bulletin_num%C3%A9ro_4_automne_2020.pdf)

**PROPOSITION** : Recevoir les états financiers produits au 31 octobre 2022

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Marilyn Perkins

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.003**

Helen informe le conseil d'administration qu'elle n'a pas l'intention de renouveler son contrat avec Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI). Elle est en train de verser la comptabilité de PGPI en ligne, ce qui facilitera le transfert du flambeau à une autre personne. Elle indique qu'elle ne partira pas tant que les finances pour 2022-2023 ne seront pas terminées et que les auditeurs n'auront pas préparé leurs états financiers vérifiés.

## **6. Séance à huis clos**

**PROPOSITION** : Poursuivre la réunion à huis clos à 9 h 55

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Marilyn Perkins

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.004**

**PROPOSITION** : Mettre fin à la réunion à huis clos à 11 h 05

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Mark Bannerman

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.005**

**PROPOSITION** : Attendu que le titulaire du poste à la direction générale (DG) n'a pas reçu d'augmentation de salaire depuis son embauche, les ajustements suivants sont proposés en reconnaissance de son rendement et des hausses de l'indice des prix à la consommation :

1. Ajuster le salaire du titulaire du poste à la DG pour 2022-2023 à 89 989,00 \$, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2022;
2. Verser un montant forfaitaire de 6 500 \$ pour des ajustements rétroactifs couvrant deux années antérieures en fonction d'une augmentation de 4 % par exercice (2020-2021 et 2021-2022);
3. Mettre à jour et réviser l'entente de télétravail du titulaire du poste à la DG;  
Proposition par Yvon Fontaine; appui par Mark Bannerman  
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.006**

## **7. Comptes rendus de comités permanents**

### **a. Comité de l'éducation et du marketing**

En l'absence d'Amy MacDonald, présidente du Comité de l'éducation et du marketing (CEM), Beverly Palmeter, à la présidence, résume les points saillants du compte rendu.

Il est noté que le sous-comité de sensibilisation aux terres endiguées créé par le CEM a tenu sa première réunion le 24 novembre 2022.

Le CEM a examiné les commentaires recueillis lors de la consultation publique menée à l'échelle locale en mai et juin 2022. Les conclusions d'une réunion avec la Société nationale de l'Acadie et Parcs Canada ont également été transmises au CEM.

Le CEM attire l'attention sur l'importance d'inclure le cycle complet de l'expérience de visite, qui comprend la préparation à la visite, la visite en soi et la célébration de l'expérience de visite. Le CEM suggère que PGPI utilise davantage les médias sociaux et produise des vidéos pour atteindre les visiteurs potentiels et leur faire connaître le Paysage. Il est suggéré que la Société s'inspire de l'utilisation réussie des médias sociaux lors des célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire et retienne les services d'un expert ou d'une experte en marketing et médias sociaux.

Conformément aux recommandations du CEM, la direction générale (DG) a rencontré Parcs Canada le 4 novembre 2022. Étant donné que certains éléments de l'expérience de visite seront conçus sur une propriété appartenant à Parcs Canada et gérée par cet organisme fédéral, il est décidé que la prochaine étape du processus consistera à intégrer la communauté mi'kmaq afin d'honorer le devoir de consultation du gouvernement fédéral.

Le conseil d'administration note qu'il serait important de fournir des renseignements de nature géologique aux visiteurs, car le site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré se trouve dans un fossé d'effondrement (rift).

Le conseil d'administration exprime son appui en faveur de la création d'une vidéo qui sera présentée aux Devour! Studios à Wolfville. Il est suggéré que PGPI étudie la possibilité de faire appel à des musiciens locaux pour créer la musique de la vidéo.

Le conseil d'administration a examiné la proposition du CEM d'attribuer un contrat à KA Social Media pour réaliser un analyse des médias sociaux, élaborer une stratégie relative aux médias sociaux et préparer un calendrier de contenu, et ce, tout en fournissant des services de gestion des médias sociaux pendant une période de quatre mois.

Le conseil d'administration s'exprime sur la portée d'un tel contrat. Il est noté que ce cabinet avait été retenu en sous-traitance pour diffuser du contenu promotionnel sur les médias sociaux à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire du site du patrimoine mondial en juin 2022, ce qui avait suscité un intérêt accru pour le Paysage. En outre, l'utilisation des médias sociaux a permis d'attirer un grand nombre de personnes lors de l'événement organisé le 30 juin 2022 au parc d'observation pour souligner cet anniversaire.

Il est noté que l'utilisation des médias sociaux est devenue un moyen de faire des affaires. Le conseil d'administration a demandé qu'une évaluation du rendement du contrat soit effectuée.

Le conseil d'administration se félicite du bon travail du Comité de l'éducation et du marketing (CEM).

**PROPOSITION :** Que le conseil d'administration approuve la recommandation du CEM d'attribuer un contrat à KA Social Media en utilisant la proposition soumise par ce cabinet en mai 2022 et mise à jour le 9 novembre 2022

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.007**

**PROPOSITION :** Recevoir le compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing

Proposition par Yvon Fontaine; appui par Emily Lutz

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.008**

#### **b. Comité de direction**

Un compte rendu nul est enregistré, car ce comité permanent ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

#### **c. Comité des finances et de l'audit**

Présentation par Emily Lutz, présidente du Comité des finances et de l'audit (CFA)



Le CFA s'est réuni pour examiner l'avis juridique fourni à PGPI par McInnes Cooper, le 16 septembre 2022, concernant le transfert de fonds de la Fiducie de financement à Paysage de Grand-Pré inc.

Il est convenu que le processus semble simple et que la DG transmettra le document à la Fiducie de financement et entamera le processus d'ouverture d'un compte auprès de RBC DVM, comme l'a recommandé McInnes Cooper. Il est noté que la DG devrait rappeler à la Fiducie de financement que McInnes Cooper a fourni un avis juridique à PGPI et que la Fiducie pourrait souhaiter obtenir ses propres conseils juridiques ou financiers concernant le transfert de fonds.

Le CFA convient que la DG transmettra, le cas échéant, la politique de placements récemment approuvée par PGPI à RBC DVM.

À la suite de la recommandation du conseil d'administration du 8 septembre 2022, selon laquelle la DG devrait communiquer avec Mark Bannerman pour discuter de la possibilité d'une réunion avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse au sujet de la viabilité de PGPI, il est suggéré d'opter pour la meilleure approche, soit que PGPI écrive une lettre au ministre des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine de la province. La direction générale (DG) a rédigé une telle lettre, que le conseil d'administration a examinée.

La DG souligne qu'il est difficile d'estimer les coûts éventuels liés aux activités de PGPI étant donné que les dépenses à engager pour l'offre d'une expérience de visite ne sont pas encore déterminées. Le conseil d'administration est d'avis que la meilleure approche serait d'envoyer une lettre modifiée au ministre Dunn pour lui fournir un rapport d'étape concernant le transfert des fonds de la Fiducie de financement. Il est noté que l'on s'attendait à ce que le fonds de 2,5 M\$ créé par la province de Nouvelle-Écosse en 2012 soit épuisé d'ici 2022. Grâce au rendement des placements, le fonds a conservé une grande partie de sa valeur (1,9 M\$ au 30 novembre 2022).

La lettre permettrait également d'informer le ministre de l'intention de PGPI de créer un fonds de dotation, mais que le montant exact des sommes requises pour soutenir les activités de PGPI sera déterminé une fois que des progrès auront été réalisés dans la mise en œuvre d'un concept d'expérience de visite afin de mettre en lumière la valeur universelle exceptionnelle du Paysage. Il est suggéré d'inclure dans cette lettre des précisions sur le processus de consultation auquel ont participé les Mi'kmaq, les communautés locales et acadiennes ainsi que les parties prenantes.

Le conseil est d'avis que l'ébauche de lettre pourrait être modifiée par le Comité des finances et de la vérification et que des copies devraient aussi être envoyées à l'honorable Colton LeBlanc, ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie, à l'honorable Karla MacFarlane, Office des Affaires L'nu, à l'honorable Greg Morrow, ministre de l'Agriculture, au maire et directeur

général de la Municipalité du comté de Kings, au directeur général de la région de l'Atlantique de l'Agence Parcs Canada et au sous-ministre des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine.

**PROPOSITION** : Recevoir le rapport du Comité des finances et de l'audit

Proposition par Emily Lutz; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.009**

## **12 15 – Pause-repas**

### **d. Comité de gouvernance et des mises en candidature**

Présentation par Gérald Boudreau, qui assume la présidence du Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC)

Le CGMC a tenu une réunion le 19 octobre 2022.

La présidence du CGMC a informé les membres de la nécessité, pour le conseil d'administration, de recruter un administrateur indépendant ou une administratrice indépendante pour occuper le poste laissé vacant par la démission d'Andrew Murphy en avril 2022. Il est suggéré que le ou la titulaire à ce poste apporte des qualifications similaires à celles de l'ancien administrateur (expertise en matière de finances et de patrimoine). Il est aussi noté que le Comité des finances et de vérification, conformément au mandat révisé et approuvé de ce comité, doit recruter un membre de façon générale.

Comme il n'y a actuellement qu'un administrateur indépendant au conseil d'administration, le CGMC pense qu'il serait judicieux d'entamer l'établissement d'une liste de candidates et candidats qualifiés que le conseil d'administration pourrait nommer en vue de les faire élire comme administratrices et administrateurs. Il est suggéré qu'une première étape consisterait à cerner les lacunes qui existent au sein du conseil d'administration actuel. Il est recommandé de faire en sorte que les administratrices et administrateurs nommés de façon générale apportent une expertise que jugerait nécessaire le conseil d'administration.

Gérald Boudreau, à la présidence du CGMC informe le conseil d'administration que ce comité examinera son propre mandat lors de sa prochaine réunion, le 8 décembre 2022, et que la conservation des documents officiels de PGPI fera partie des questions traitées dans son plan de travail.

**PROPOSITION** : Approuver le plan de travail 2022-2023, tel que recommandé par le Comité de gouvernance et des mises en candidature

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Yvon Fontaine

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.010**

**PROPOSITION** : Recevoir le compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.011**

**e. Comité consultatif technique**

Présentation par Ernest Thibodeau, qui assume la présidence du Comité consultatif technique (CCT)

Le CCT a tenu une réunion le 27 octobre 2022. Beverly Palmeter, à la présidence du conseil d'administration, remercie Ernest Thibodeau d'avoir accepté de présider le CCT.

**Le point sur les initiatives en cours**

- a) **Projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux de la Nouvelle-Écosse**  
Le conseil d'administration est informé que les travaux de construction recommandés par l'expert-conseil en conception progressent bien en vue de l'achèvement de plusieurs études prévues à l'étape de pré-conception : étude géotechnique, analyse de la vulnérabilité, classification des digues, examen environnemental préalable, étude archéologique et hydrotechnique. Un rapport de pré-conception comportant au moins trois options devrait être achevé au début du mois de février 2023. Il est noté que le projet en était à sa deuxième année sur un échéancier de neuf années.

- b) **Concept d'expérience de visite du Paysage**

Il est mentionné que la consultation publique supplémentaire réalisée en mai et juin 2022 a révélé un appui en faveur de l'analyse, avec Parcs Canada, du projet de présentation de la valeur universelle exceptionnelle du Paysage au centre d'interprétation du lieu historique national de Grand-Pré. L'idée de construire un nouveau centre d'interprétation n'a pas été retenue, mais celle visant l'édification d'un bâtiment inspiré de l'ancienne gare afin d'offrir un espace d'interprétation supplémentaire pour les groupes et les événements, un petit café, la location de vélos, des toilettes et des douches pour les personnes qui louent les oTENTiks a été approuvée de façon générale.

- c) **Stratégie de gestion et de conservation du patrimoine archéologique de Grand-Pré et de la région**

Le sous-comité créé par le Comité consultatif technique pour examiner cette stratégie devrait achever ses travaux d'ici la fin décembre 2022.

- d) **Soutien financier aux propriétaires fonciers – évaluations archéologiques**

Il est noté que deux projets ont été menés à bien et qu'un autre est en cours à North Grand Pré. Le rapport final devrait être présenté au cours de la semaine prochaine. La préservation de l'ancienne gare de Grand Pré, déplacée à North Grand Pré au début des années 1960, n'a suscité qu'un intérêt limité. On observe un

certain intérêt pour la préservation de quelques éléments du bâtiment qui pourraient avoir une valeur patrimoniale.

e) Programme de fouilles archéologiques – prochaines étapes

Les travaux du sous-comité chargé d'examiner la stratégie établie en matière de patrimoine archéologique a retardé la mise en œuvre de ce projet.

### **Rapports périodiques à l'UNESCO**

Le conseil d'administration est informé que le questionnaire utilisé pour la production du rapport périodique a été reçu et que la direction générale prépare une version provisoire, que le Comité consultatif technique examinera en janvier.

Il est noté que le processus doit être achevé d'ici le 31 mars 2023 et que le rapport de Paysage de Grand-Pré inc. devra être approuvé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration discute du processus de production de rapports périodiques, notant qu'il est important que PGPI rende compte tous les six ans de la manière dont la valeur universelle exceptionnelle du Paysage est protégée et mise en lumière. Il est souligné que si les normes de l'UNESCO ne sont pas respectées, l'inscription du Paysage risque d'être annulée.

### **Évaluation du plan de gestion**

L'évaluation du plan de gestion progresse bien; la plupart des membres du comité font part de leurs commentaires.

**PROPOSITION** : Recevoir le compte rendu du Comité consultatif technique, tel que présenté Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau  
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.012**

## **8. Viabilité de PGPI**

Ce point est abordé dans la présentation du compte rendu du Comité des finances et de la vérification.

## **9. Compte rendu de la direction générale**

Présentation par Claude DeGrâce, qui assume la direction générale (DG) de PGPI

### **Proposition de mise à jour du plan stratégique de PGPI**

PGPI collabore avec le département de développement communautaire et le programme d'études sur l'environnement et la durabilité de l'Université Acadia pour mettre à jour le plan stratégique de Paysage de Grand-Pré inc. Cet établissement universitaire mène des entrevues

avec des membres de la communauté dans le cadre d'une étude de cas qui sera utilisée par les étudiants de dernière année du programme de baccalauréat en développement communautaire pour réviser le plan stratégique au début de l'hiver. La DG travaille actuellement avec Glyn Bissix, professeur au département de développement communautaire et au programme d'études sur l'environnement et la durabilité, à l'élaboration d'un accord officiel pour ce projet.

### **Réunions**

Le titulaire du poste de DG indique avoir assisté à une réunion de la Grand Pré & Area Community Association (GPACA) le 29 septembre et qu'on l'a invité à faire partie du comité de sécurité routière nouvellement créé. Il explique avoir assuré le suivi avec le ministère des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse concernant le retrait d'un garde-corps le long de la route de Grand Pré, à côté du lieu historique national de Grand-Pré. Le garde-corps a été enlevé le 16 novembre à la satisfaction de l'organisme Grand Pre Marsh Body.

Deux réunions ont eu lieu avec Cally Jordan dans le contexte du programme d'orientation des nouvelles et nouveaux membres du conseil d'administration.

Le 7 novembre 2022, la DG a rencontré Scott Conrod, directeur général de la Municipalité du comté de Kings, au sujet du prolongement possible du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Horton Landing.

Le 22 novembre 2022, la DG a rencontré Gerald Walsh, président de Gerald Walsh Associates Inc., au sujet de l'élaboration d'un plan de relève pour le poste de directeur général ou directrice générale.

Le 24 novembre 2022, la DG a assisté à l'assemblée générale annuelle de la GPACA et y a présenté brièvement des activités et des projets de PGPI.

### **Conférences**

a) Table ronde d'Edmonton sur le patrimoine mondial

Du 3 au 5 octobre 2022, Claude DeGrâce, à la direction générale, a participé à la table ronde d'Edmonton sur le patrimoine mondial, où il a fait une présentation sur les défis liés à l'établissement d'une structure de gouvernance et à la transmission de la valeur universelle exceptionnelle du Paysage dans un environnement multipartite, communautaire et gouvernemental, où les objectifs peuvent être concurrents ou contradictoires. Le document préparé pour l'occasion fera partie des actes de la table ronde.

b) Atelier du ResNet

Les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2022, la DG a participé à un atelier organisé à l'Université Saint Mary's sous le thème « Envisioning Environmental Futures Workshop for the Dykelands and Tidal Wetlands of the Bay of Fundy » (l'avenir de l'environnement pour les digues,

aboteaux et marais côtiers de la baie de Fundy). Cet événement interactif de deux jours faisait partie d'une série de six ateliers organisés dans les six régions du ResNet du CRSNG. Il visait à faciliter le dialogue et la collaboration entre les parties prenantes scientifiques et organisationnelles du ResNet afin d'élaborer des scénarios – essentiellement des récits sur l'avenir d'un lieu donné sur le plan environnemental.

L'atelier a permis d'explorer l'avenir environnemental des digues et des marais de la baie de Fundy, à la lumière de nouveaux facteurs sociaux et écologiques.

La DG informe le conseil d'administration que, comme le soulignait le rapport du Comité de l'éducation et du marketing, un travail considérable a été réalisé pour avancer dans la mise en œuvre des éléments clés du concept d'expérience de visite du Paysage, y compris l'amélioration de la signalisation d'interprétation au parc d'observation, la construction d'un sentier polyvalent entre le parc d'observation et le sentier Harvest Moon/Lune des moissons, la mise en place d'une exposition d'aboteaux en fonctionnement et la construction d'un bâtiment multifonctionnel, propice aux rassemblements.

Géraldine Arsenault fait remarquer que Parcs Canada et PGPI doivent saisir cette bonne occasion pour communiquer plus amplement, et que les étoiles se sont alignées pour aller de l'avant et incorporer le chapitre mi'kmaq du Paysage à la trame narrative. Elle attire l'attention sur le soutien général en faveur d'une structure sur le site où l'on pourrait présenter les différentes cultures du Paysage.

Il est noté qu'à l'heure où Parcs Canada élabore un nouveau plan de gestion pour le lieu historique national de Grand-Pré, nous nous trouvons à un moment charnière où les mandats de Parcs Canada et de Paysage de Grand-Pré inc. s'harmonisent.

Il est suggéré de considérer d'autres sites, comme celui de Wanuskewin en Saskatchewan, afin de trouver des idées pour notre projet.

La DG mentionne que la table ronde d'Edmonton sur le patrimoine mondial a offert l'occasion d'examiner la présentation du Paysage sous un angle différent. L'inscription du Paysage sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a permis d'adopter une approche plus inclusive. Si, par le passé, la commémoration était axée sur des événements historiques, le Paysage englobe divers récits inspirés des terres.

Le conseil d'administration demande au titulaire du poste de DG de distribuer le document qu'il a préparé en vue de sa participation à la table ronde.

Géraldine Arsenault ajoute qu'il est opportun d'avoir cette discussion, car Parcs Canada travaille avec les Mi'kmaq pour l'édification de lieux d'hébergement thématiques afin de proposer une expérience globale.

**PROPOSITION** : Que la DG continue de travailler avec Parcs Canada et le Comité de l'éducation et du marketing à l'élaboration d'un plan pour passer aux prochaines phases du concept d'expérience de visite

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.013**

**PROPOSITION** : Recevoir le compte rendu de la direction générale, tel que présenté

Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Marilyn Perkins

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.014**

## **10. Calendrier des réunions du conseil**

Les membres du conseil passent en revue le calendrier.

Il est noté que la DG devrait commencer à élaborer les buts et objectifs pour 2023-2024 au début du nouvel exercice.

**PROPOSITION** : Recevoir le calendrier des réunions du conseil, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Mark Bannerman

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Nov.30.015**

## **11. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil**

Le conseil confirme que sa prochaine réunion est fixée au 23 février 2023 et qu'elle se tiendra en personne, si le temps le permet. Le conseil demande à la DG d'envoyer une note à tous les administrateurs et administratrices afin de déterminer leur disponibilité pour une réunion au cours de la semaine du 8 au 12 mai 2023.

## **12. Table ronde**

La présidente du conseil souligne qu'elle a apprécié le Mawio'mi, avec des chants, de la musique et de la danse, organisé par la Première Nation de Glooscap et l'école secondaire Horton les 7 et 8 octobre 2022.

Marilyn Perkins fait remarquer que c'est la première fois que la Première Nation de Glooscap organise un Mawio'mi. Elle mentionne que cette activité d'apprentissage a connu un franc succès pour les 900 élèves, tous vêtus d'orange, qui ont assisté au Mawio'mi. Elle attire l'attention sur le soutien important apporté par PGPI, Parcs Canada et l'école. Enfin, Marilyn fournit quelques renseignements sur le nouveau conseil de la Première Nation de Glooscap, qui comprend Sid Peters, de retour comme chef, et trois conseillères récemment élues : Amanda Francis, Gail Tupper et Charlotte Warrington.

Géraldine Arsenault mentionne au conseil d'administration qu'elle s'attend à ce que le nouveau plan de gestion du lieu historique national de Grand-Pré soit déposé au Parlement au début de 2023, avant la fin du mois de mars.

## **15. Levée de la séance**

**PROPOSITION** : Lever la séance du conseil d'administration à 13 h 49

Approbation par le conseil d'administration le 9 mars 2023; **résolution 23CA.March.9.002**

---

Géraldine Arsenault  
Secrétariat